

**COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT**Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 14 juin 2019.**

Par suite d'une convocation en date du 23 mai 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Philippe LEVEAUX, Jacky LESUEUR, Jean MICHEL, Grégoire MAZZINI.
présents	7	Absents excusés : Gérald MABILE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Xavier CULEUX qui donne pouvoir à Michel BACARISSE.
votants	10	Absent : Maurice ENGELMANN
Délibération n°	18/2019	Secrétaire de séance : Pierre CARRE.

Objet : Projet d'implantation d'éoliennes.

La société VDN a présenté au conseil municipal, le projet d'implantation de 4 ou 5 éoliennes sur le plateau situé en haut du chemin de Treslon, surplombant le village. Ce projet est à cheval sur les communes de Branscourt et Courcelles-Sapicourt. Pour le moment la société VDN a confirmé qu'aucune étude n'avait été lancée aussi bien sur la réalisation que sur les essais de vent. Seuls les sites d'implantations possibles ont été déterminés sur dossier. Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix contre et 2 voix pour,

EMET UN AVIS DEFAVORABLE concernant cette implantation.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 14 juin 2019
Le Maire,
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 14 juin 2019.